

# **Économie sociale et solidaire et « L'autre mondialisation »**

Préparé par:

**NANCY NEAMTAN**

Présidente du Chantier de l'économie sociale

En préparation du Symposium

**Citoyenneté et Mondialisation:  
Participation et démocratie dans un contexte de mondialisation**

Organisé par:

*The Carold Institute for the Advancement of Citizenship in Social Change*

*Langara College, Vancouver, June 14-16, 2002*

## Introduction

Depuis 1995, l'économie sociale et l'économie solidaire sont devenues des expressions de plus en plus reconnues et utilisées au Québec. À l'instar de plusieurs autres pays européens et latino-américains, ce vocabulaire a émergé au Québec comme expression d'une volonté grandissante de mouvements sociaux de proposer, en réaction au modèle néo-libéral de développement, un autre modèle de développement économique. L'émergence de ce mouvement ne s'est pas fait sans débats ni embûches. Ses contours, sa composition et sa définition même sont encore en évolution. Chose certaine, depuis le Deuxième Forum Social Mondial de Porto Alegre tenu en février 2002, où la thématique de l'économie solidaire a fait partie intégrante des thématiques de base, le mouvement de l'économie sociale et solidaire est maintenant clairement inscrit dans le mouvement international pour une autre mondialisation.

## L'Économie sociale et solidaire : De quoi s'agit-il ?

Compte tenu du fait que la terminologie « économie sociale » ou « économie solidaire » est encore très peu utilisée au Canada à l'extérieur du Québec, il est important de rappeler en premier lieu certains éléments de définition. Le concept d'économie sociale combine deux termes qui sont parfois mis en opposition :

- *« économie » renvoie à la production concrète de biens ou de services ayant l'entreprise comme forme d'organisation et contribuant à une augmentation nette de la richesse collective.*
- *« sociale » réfère à la rentabilité sociale, et non purement économique de ces activités. Cette rentabilité s'évalue par la contribution au développement démocratique, par le soutien d'une citoyenneté active, par la promotion de valeurs et d'initiatives de prise en charge individuelle et collective. La rentabilité sociale contribue donc à l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être de la population, notamment par l'offre d'un plus grand nombre de services. Tout comme pour le secteur public et le secteur privé traditionnel, cette rentabilité sociale peut aussi être évaluée en fonction du nombre d'emplois créés.*

Pris dans son ensemble, le domaine de l'économie sociale regroupe l'ensemble des activités et organismes, issus de l'entrepreneuriat collectif, qui s'ordonnent autour des principes et règles de fonctionnement suivants :

- *l'entreprise de l'économie sociale a pour finalité de servir ses membres ou la collectivité plutôt que de simplement engendrer des profits et viser le rendement financier;*
- *elle a une autonomie de gestion par rapport à l'État;*

- *elle intègre dans ses statuts et ses façons de faire un processus de décision démocratique impliquant usagères et usagers, travailleuses et travailleurs;*
- *elle défend la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition de ses surplus et revenus;*
- *elle fonde ses activités sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelle et collective.*

Ainsi, on peut voir que l'économie sociale n'est pas une réalité nouvelle, pas plus au Québec qu'au Canada ou ailleurs dans le monde. Depuis plus d'une centaine d'années, l'économie sociale imprime ses couleurs dans le développement du Québec. Sous diverses formes et dénominations, à travers plusieurs générations, des organisations et des entreprises collectives ont contribué au développement d'une société et d'une économie plus humaines. La période historique du dix-neuvième siècle qui a vu émerger le mouvement ouvrier a également donné naissance au mouvement coopératif et mutualiste. Ces deux mouvements ont pris des trajectoires différentes, se rapprochant dans certains pays et à certaines périodes historiques et s'éloignant l'un de l'autre dans d'autres lieux et moments. À l'instar du mouvement ouvrier, le mouvement d'économie sociale a pris diverses formes et a épousé des couleurs politiques et idéologiques diverses au cours de ses 150 ans d'histoire.

Aujourd'hui, quand on traite de l'économie sociale au Québec, on réfère à l'ensemble des coopératives, mutuelles et associations, rejoignant ainsi autant le Mouvement des caisses Desjardins que les organismes communautaires les plus divers. C'est tout ce qui ne relève pas de l'économie publique ni de l'économie privée traditionnelle. Au fond, des entreprises et des organismes, de nature autonome et privée, mais dont la propriété des capitaux et des moyens de production est collective.

La définition de l'économie sociale qui prévaut aujourd'hui au Québec, quoique large et inclusive, est circonscrite d'une façon plus courante autour de la « nouvelle » économie sociale en émergence depuis une trentaine d'années dans les réseaux de développement économique communautaire, dans le milieu des coopératives de travail et de consommation comme dans les organismes communautaires. Cette nouvelle économie sociale se distingue donc de l'autre économie sociale active depuis longtemps dans le monde de la coopération financière, des mutuelles et des grandes coopératives de producteurs, du monde agricole notamment. Font ainsi partie de la nouvelle économie sociale, divers types d'organismes et d'entreprises collectives, relevant de l'entrepreneuriat collectif et de l'action communautaire autonome, qu'il s'agisse de camps familiaux, de garderies, de médias communautaires, de coopératives d'habitation, de centre de femmes, de structure de développement économique communautaire, etc. Au Québec, le portrait sommaire de l'économie sociale permet de saisir son importance dans le développement économique et social du Québec. Même en considérant à part le Mouvement des caisses Desjardins et les deux plus grandes coopératives agricoles, le mouvement de l'économie sociale est composé de plus de 10 000 entreprises collectives et organismes communautaires qui embauchent plus de 100 000 travailleuses et travailleurs.

## **La double réalité de l'économie sociale : Au cœur de l'action et au cœur du débat sur un nouveau modèle de développement**

L'économie sociale dont le Chantier de l'économie sociale fait la promotion s'articule autour d'un double mouvement social. Elle évolue en tant que mouvement de transformation sociale visant la démocratisation et le développement d'une économie solidaire, capable de réarticuler sans les confondre projet politique et développement économique. En même temps, le mouvement de l'économie sociale est également inscrit dans une stratégie et des actions qui se déploient au cœur d'un système économique mixte combinant les activités du marché, de l'État et de la société civile. Cette double réalité se vit à tous les niveaux et non seulement dans le débat idéologique ou politique. Car le développement de l'entreprise de l'économie sociale ou solidaire confronte concrètement des prémisses, voire des certitudes qui découlent d'une vision néolibérale de l'économie. Quand on parle de l'entrepreneurship social ou collectif, quand on parle du rendement social et de la viabilité financière d'une entreprise collective, quand on exige que des priorités du développement régional soient orientées davantage vers un développement endogène plutôt que vers la recherche d'investisseurs étrangers, on pose deux gestes importants. Premièrement, on cherche à soutenir le développement de l'entreprise collective sur son territoire. Mais en même temps, on s'attaque à des « vérités immuables » de l'économie néolibérale.

Il est donc difficile de diviser l'action terrain du mouvement de l'économie sociale et solidaire de sa contribution aux débats autour d'une nouvelle vision de la globalisation. Car l'économie sociale et solidaire contribue tout autant à l'innovation sociale, à la réintroduction de la solidarité à l'activité économique qu'au débat sur un nouveau modèle de développement.

### **Réintroduire la solidarité à l'activité économique à travers le développement local**

Les initiatives de l'économie sociale émergent généralement d'une démarche de développement local d'où s'exprime la volonté de réintroduire la solidarité à l'activité économique. Sur le plan de l'action terrain, les résultats produits par la mobilisation des acteurs de l'économie sociale sont probants. Depuis six ans au Québec, plus de mille entreprises d'économie sociale se sont développées sur tout le territoire du Québec. Elles ont créé au-delà de 20 000 nouveaux emplois permanents, dont bon nombre sont occupés par des gens qui étaient exclus du marché du travail, en plus d'en consolider des dizaines de milliers d'autres, tant à l'intérieur de projets majeurs comme celui des Centres de la petite enfance que dans des projets plus modestes mais aussi stratégiques, dans des secteurs tels les nouvelles technologies de l'information, les médias communautaires, le tourisme social, les loisirs, les services de proximité, etc. Mais les plus grands mérites de l'économie sociale s'évaluent autrement.

Car l'essor de l'économie sociale témoigne avant tout d'un mouvement de fond, cette formidable dynamique de prise en charge par les citoyens-nes du développement de leur

milieu. Les entreprises n'ont pas été imposées d'en haut. Partout, ce sont des citoyennes, des organismes, des tables de concertation qui ont choisi de saisir les opportunités qui se présentaient pour développer une garderie, une ressourcerie, une entreprise d'aide domestique, un festival des cultures émergentes, un centre de ressources en périnatalité, etc. Ce faisant, ils affirment leur volonté et leur capacité à faire des affaires, autrement, solidairement, non pour s'enrichir personnellement comme on l'entend habituellement mais plutôt pour enrichir leur communauté en apportant des réponses originales, pertinentes et collectives à ses besoins.

### **Une pépinière d'innovations sociales**

Un autre grand mérite de l'économie sociale se retrouve dans sa contribution à l'innovation sociale. Alors que les innovations technologiques ont généralement comme point de départ la recherche en laboratoire, les innovations sociales sont habituellement produites sur le terrain par des praticiens plutôt que par des scientifiques. Par essais et erreurs, par *learning by doing*, par la confrontation des idées au sein d'instances démocratiques, des nouvelles façons de faire ou de nouvelles réponses à des besoins non satisfaits ou mal satisfaits sont imaginées et expérimentées. Cette capacité d'innovation de l'économie sociale et solidaire est reconnue de plus en plus sur le plan international. Que l'on pense dans les pays du Sud aux systèmes de micro financement pour venir en aide aux familles exclues de tout accès à du crédit, aux cuisines collectives latino-américaines, aux tontines africaines, au système d'échanges locaux auxquels participent aujourd'hui deux millions et demi d'Argentins, que l'on pense aux services de proximité en France, aux coopératives sociales en Italie, à la nouvelle bourse de financement solidaire en Europe, tout cela témoigne de l'importance de l'économie sociale et solidaire dans la recherche de nouvelles façons de faire du développement.

Au Québec comme ailleurs, les organismes communautaires, les mouvements de développement local et les entreprises de l'économie sociale ont la capacité de détecter de nouveaux besoins (et de nouveaux marchés) en raison principalement de leur enracinement dans les collectivités locales ou encore de leur proximité avec les mouvements sociaux (ex. le mouvement écologique). Plus largement encore, les entreprises d'économie sociale sont en mesure d'innover en raison de leur préoccupation pour un développement durable. Ainsi, les instances de gouvernance locale constituent des lieux qui permettent une concertation pour un développement économique en accord avec la qualité de vie des collectivités concernées.

Dans la modernisation des services collectifs, l'économie sociale constitue à bien des égards un laboratoire de recherche et développement au Québec comme ailleurs dans le monde. Dans le domaine social, l'économie sociale est doublement présente. D'abord comme recherche de solutions à des problèmes urgents liés à la pauvreté, soit la faim (banques alimentaires, restos pop, cuisines collectives), le logement social ou communautaire, la violence (centres d'accueil, groupes d'entraide, etc.) ou encore l'exclusion sociale (entreprises d'insertion, formation à l'employabilité, l'alphabétisation, etc.). Ensuite comme recherche de réponses à de nouvelles demandes sociales comme ce

fut le cas pour beaucoup d'initiatives locales qui ont servi de modèle pour la mise en place de réseaux institutionnels, parapublics ou communautaires (les cliniques communautaires devenues CLSC, les garderies devenues centres de petite enfance, les Corporations de développement économique communautaire (CDÉC) et les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) ayant servi d'inspiration pour la création des centres locaux de développement, les ressourceries, concept inventé par les mouvements écologistes, etc. )

### **Pour un nouveau rapport entre le développement économique et le développement sociale : Le rôle de l'action collective**

L'économie sociale ne se limite pas, cependant, à des réponses immédiates aux besoins. Le mouvement de l'économie sociale et solidaire s'articule aussi à l'intérieur d'une vision d'une économie plurielle qui interpelle les façons traditionnelles d'envisager le développement économique.

Au fil des ans, de grandes stratégies économiques ont été élaborées, mais toujours en parallèle des stratégies de développement social. L'État s'est positionné comme maître d'œuvre des deux axes, mais dans des logiques complètement séparées. Cela a mené à la mise en place d'une série de mesures et de programmes isolés les uns des autres mais agissant sur les mêmes collectivités et les mêmes populations. Trop souvent, ces façons de faire sont inefficaces puisqu'on agit mécaniquement et séparément sur plusieurs aspects d'une même réalité sans stratégie intégrée. On part trop souvent du postulat que la croissance économique en soi va tout régler et que les problèmes sociaux seront par la suite solutionnés par l'État à travers l'accroissement de son assiette fiscale. Pourtant, l'expérience des vingt dernières années est nettement concluante sur l'inefficacité de cette stratégie unique.

Bien sûr il faut de la croissance, mais pas à n'importe quel prix. Bien sûr il faut maintenir un système de protection sociale, mais il faut aussi résoudre des problèmes et non seulement compenser les victimes. Pour ce faire, il faut agir d'une manière intégrée sur les enjeux économiques et sociaux. Il faut aussi pouvoir compter sur un État, remodelé certes, mais surtout renforcé; un État toujours capable de gouverner et d'agir comme partenaire. Il faut enfin être capable d'articuler le développement d'une économie « avec marché », plutôt que d'une économie « de marché ».

Le développement de l'économie sociale et solidaire s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Plutôt que de privilégier uniquement une approche « tout au privé » ou « tout au public », on doit également considérer le rôle d'une économie sociale, prise en charge par la société civile dans la défense de l'intérêt collectif. Les deux pôles Marché et État ne sont pas les deux seuls éléments régissant le développement économique et social. La reconnaissance de la contribution de la société civile au développement économique et social nous situe dans un concept d'économie plurielle plus à même de mettre l'économique au service du social.

Dans un contexte de modernisation et de remodelage du rôle et des interventions de l'État, la société civile contribue par son action dans l'économie sociale à la perpétuation, voire même à l'extension d'une propriété collective sur les instruments de développement et de protection du bien commun et de l'intérêt collectif.

L'économie sociale permet de définir et de promouvoir l'intérêt collectif sans l'enclaver à l'intérieur du secteur public. Elle se révèle ainsi une alternative à l'entreprise privée dans le développement de certains secteurs d'activités qui ne doivent pas être soumis à la «marchandisation», là où l'État, tout en assumant ses responsabilités quant à la régulation et à la redistribution, n'intervient pas directement dans la dispensation de services. L'économie sociale et le secteur public ne se retrouvent donc pas en situation de compétition. Bien structurés, ils se renforcent mutuellement et œuvrent en complémentarité afin de garantir l'intérêt collectif.

Ailleurs, par son activité marchande dans des secteurs lucratifs d'utilité sociale, l'économie sociale interfère progressivement sur le Marché. Au Québec, par exemple, les coopératives forestières ont un engagement beaucoup plus ferme dans le développement de leur localité qu'une entreprise multinationale. Les ressourceries font la preuve que la gestion des matières résiduelles peut concilier rentabilité financière et écologique. Les coopératives funéraires offrent une alternative à l'extension d'un modèle unique et américanisé du rite funéraire. Au fond, sans prétendre que les entreprises d'économie sociale transforment fondamentalement les pratiques des entreprises privées traditionnelles, nous pouvons reconnaître que l'économie sociale peut, quand elle occupe des parts de marché significatives, influencer sur les modèles de développement. Il n'est pas étonnant de voir, d'ailleurs, que la présence d'entreprises collectives dans certains secteurs ou certains pays poussent les entreprises privées traditionnelles à tenter de se repositionner pour donner une image ( et dans certains cas développer des pratiques ) d'une entreprise sociale.

Finalement, et d'une manière encore plus stratégique, l'enjeu du développement de l'économie sociale répond à un besoin fondamental : S'assurer dans un contexte de mondialisation des marchés de conserver une propriété collective sur nos ressources et sur la façon de répondre aux besoins de nos collectivités.

### **L'économie sociale et solidaire : Partie intégrante du mouvement pour une autre mondialisation**

La présence des acteurs et actrices québécois de l'économie sociale et solidaire dans les mouvements autour de la globalisation n'est pas nouveau. Le Chantier de l'économie sociale a été fort actif dans la préparation et l'organisation du séminaire autour de ce thème à Porto Alegre mais il ne s'agissait pas d'une première expérience internationale. Au contraire, le Chantier de l'économie sociale, souvent en collaboration avec d'autres partenaires québécois, dont des organisations syndicales, des chercheurs et des

organisations de coopération internationale, est actif dans plusieurs échanges et plusieurs réseaux internationaux. Il a participé à plusieurs rencontres européennes, au Sommet des peuples à Québec, etc. Il tisse aussi des liens bilatéraux avec des organisations et des pays divers.

Il n'est pas surprenant de voir l'économie sociale et solidaire à l'ordre du jour de ces rencontres, malgré sa reconnaissance très récente. Car les réseaux d'économie sociale et solidaire, dont le Chantier de l'économie sociale fait partie, sont en grande majorité issus de mouvements sociaux nationaux. L'origine du Chantier de l'économie sociale en est un bel exemple.

Dans les faits, le Chantier de l'économie sociale a vu le jour dans un contexte assez particulier. En 1996, le Gouvernement du Québec a décidé d'organiser un Sommet sur l'économie et l'emploi autour duquel il a convoqué un ensemble d'acteurs et d'actrices de la société civile, autant des dirigeants de grandes entreprises et d'associations patronales, les dirigeants syndicaux, des réseaux institutionnels et finalement des représentants des grands mouvements sociaux et communautaires. Aux prises avec un taux de chômage de plus de 12% et un problème important au niveau des finances publiques, le Gouvernement du Québec a lancé le défi à la société civile québécoise de trouver des stratégies qui permettraient de renforcer le développement économique et la création d'emplois tout en tenant compte des limites de l'intervention étatique. Pour ce faire, il a proposé la création d'un grand Chantier sur l'emploi, dirigé par les acteurs et actrices de la société civile. Au sein de ce grand groupe, on a vu la création d'un Chantier de l'économie sociale qui devait, dans une période de six mois, préparer un plan d'action capable de mobiliser les réseaux de l'économie sociale et solidaire, proposer des stratégies menant à la création d'emplois, recevoir l'appui de l'ensemble des partenaires de ce grand Sommet et bien sûr l'adhésion du gouvernement aux démarches proposées.

Ce défi a été de taille et cela pour plusieurs raisons. Premièrement, au Québec comme partout au monde, le concept d'une économie basée sur des valeurs collectives est loin d'être une tendance dominante. Deuxièmement, malgré sa forte présence au Québec, le terme « économie sociale » n'avait jamais été utilisé d'une manière courante; il s'agissait donc aussi d'un problème identitaire. Troisièmement, comme il s'agissait d'une démarche encadrée par l'État, plusieurs acteurs de l'économie sociale, très attachés à leur autonomie, regardaient avec suspicion l'ensemble de la démarche.

Malgré ces obstacles, le défi a été relevé avec beaucoup de succès par les acteurs et actrices québécois de l'économie sociale. Pour ce faire, il a fallu convaincre les divers réseaux d'économie sociale – autant la majorité des grands réseaux coopératifs que les réseaux communautaires, autant les acteurs et actrices de développement local que les regroupements d'entreprises et d'associations sectorielles de la nécessité de travailler ensemble sous un même chapeau, malgré la grande diversité, pour mettre de l'avant les réalisations mais surtout le potentiel de l'entreprise ou de l'organisation collective. Il a fallu s'entendre sur une même définition de l'économie sociale, rendre visible ses réalisations passées, mettre de l'avant une série de stratégies sectorielles permettant l'émergence de nouvelles activités économiques pour répondre aux besoins sociaux,

économiques, environnementaux et autres. Il a fallu identifier les conditions nécessaires à l'émergence et au développement de l'économie sociale – allant de sa reconnaissance formelle comme partie intégrante de la structure socio-économique au Québec, à l'intégration des mesures de support à l'entrepreneuriat collectif dans les politiques de développement local et régional, à un accès équitable aux diverses mesures de développement des entreprises, à des changements dans la loi sur les coopératives pour permettre la création de coopératives de solidarité, à la mise en place de nouveaux outils de formation et de capitalisation.

Ce plan d'action, déposé au Sommet sur l'économie et l'emploi en octobre 1996, a reçu l'adhésion de tous les acteurs et actrices présents. Depuis six ans, non seulement ce plan a été dans l'ensemble réalisé grâce aux efforts d'acteurs et actrices locaux et sectoriels mais de nouveaux projets et de nouveaux plans ont été développés et réalisés. Dans ce travail, les acteurs et actrices de l'économie sociale et solidaire ont pu compter aussi sur un lieu de concertation et de représentation au sein du Chantier et sur la collaboration, bien qu'imparfaite, d'un Gouvernement qui avait pris des engagements lors du Sommet de 1996.

Le succès de ce partenariat large sur lequel reposait le Chantier dès 1996 a amené les réseaux partenaires à transformer le Chantier, qui devait être une structure temporaire – le temps du Sommet et de deux ans de suivi, – en structure permanente. Ainsi, en avril 1999, le Chantier de l'économie sociale a tenu son assemblée de fondation et a élu un Conseil d'administration. Ce Conseil est composé de 28 personnes élues par différents collèges électoraux pour représenter les diverses réalités de l'économie sociale, particulièrement celles en émergence et en plein développement. Au sein du Conseil on retrouve des représentants-es des regroupements d'entreprises coopératives et sans but lucratif, de regroupements de structures de développement de l'économie sociale – dont particulièrement des réseaux de développement local, de développement régional ou de soutien à l'entrepreneuriat collectif – et finalement les représentants-es de grands mouvements sociaux qui partagent les valeurs et la vision de l'économie sociale. Il s'agit du mouvement communautaire, du mouvement des femmes, du mouvement syndical, du mouvement environnemental, du mouvement coopératif, de la culture et des loisirs et du développement local.

La mission du Chantier est la suivante : La promotion de l'économie sociale, le soutien à la consolidation, à l'expérimentation et à l'élaboration de nouveaux créneaux et projets, la concertation entre les divers acteurs et actrices de l'économie sociale, et la représentation de ces acteurs et actrices auprès des pouvoirs publics. Le Chantier s'appuie avant tout sur les réseaux existants. Avec ses moyens modestes, il tente de renforcer la capacité de ses réseaux d'agir en construisant des partenariats dans la réflexion et dans l'action. Par exemple, le Chantier a été à l'origine de la création d'un nouvel outil de capitalisation des entreprises, le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ). Les dix millions de dollars de capitaux dont disposent le RISQ présentement viennent de contributions du secteur privé et de l'État québécois. Le RISQ

est administré conjointement par les souscripteurs et des acteurs et actrices de l'économie sociale. Le Chantier co-dirige avec un vaste réseau d'universitaires un projet de partenariat dans la recherche, que l'on appelle Alliance de recherches universités-communautés en économie sociale. Le Chantier a été à l'origine de la création du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire qui, en partenariat avec les services publics d'emploi et des acteurs de l'économie sociale, travaille très fort pour améliorer les compétences des gestionnaires d'entreprises et des travailleuses et travailleurs dans les divers secteurs d'activités.

Ainsi, on peut constater que le mouvement d'économie sociale au Québec est solidement ancré dans l'action, sans mettre de côté les débats et les actions essentiels à la construction d'un mouvement pour une autre mondialisation.

### **L'économie sociale et solidaire : Une construction planétaire**

Le mouvement d'économie sociale est une réalité de plus en plus dynamique et reconnue dans d'autres régions de la planète. En Europe, les réseaux de l'économie sociale et solidaire sont très présents, notamment en France, en Italie, en Belgique, en Espagne et en Suède. Ils entretiennent des liens de plus en plus étroits avec des mouvements tel l'ATTAC. Ils sont également en émergence dans les pays de l'Europe de l'Est comme manifestation d'une reconstruction de la société civile. À l'initiative de l'Union Économique européenne, une nouvelle conférence européenne sur l'économie sociale (la cinquième en deux ans) aura lieu à Prague en octobre 2002. Le développement de l'économie sociale et solidaire est maintenant devenu un enjeu dans le processus de construction de l'Union européenne.

En Amérique latine, l'économie solidaire prend des formes diverses. Au Brésil, par exemple, la Centrale Unie des Travailleurs (CUT) a mis en place une Agence de Développement Solidaire qui intervient directement dans la création de coopératives de travail et de coopératives financières pour les populations marginalisées du Brésil. Lors de leur présence au Forum Social Mondial, le Chantier de l'économie sociale et la Centrale des syndicats nationaux (CSN) ont signé une entente de collaboration avec la CUT et son Agence.

En Afrique, où dans certains pays jusqu'à 80% de l'activité économique relève de l'économie formelle et où les États-nations ne sont pas en mesure d'agir présentement comme défenseur de l'intérêt collectif dans les enjeux de développement, l'économie sociale et solidaire apparaît de plus en plus comme une des seules stratégies de développement pour des forces progressistes.

Dans ce contexte, le Chantier de l'économie sociale travaille activement à construire un réseau global en économie sociale et solidaire. En octobre 2001, le Chantier a été un partenaire actif dans l'organisation de la *Deuxième rencontre sur la globalisation des solidarités* : « *L'économie sociale est solidaire, une perspective Nord-Sud* » qui a eu lieu au Québec. Cette rencontre a été la suite d'une première rencontre qui a eu lieu à Lima,

Pérou en 1997. Un extrait du document d'appel à la Rencontre de Québec traduit bien les objectifs de cette démarche :

*Il existe bel et bien des initiatives qui réintroduisent la solidarité dans l'activité économique. Mais ces initiatives demeurent modestes dans une économie de marché où le néolibéralisme occupe une place prépondérante. Le défi est de jeter les bases d'un système économique solidaire en multipliant les lieux, les espaces et les échelles d'intervention – locale, régionale et fédérative, nationale et internationale – pour sortir du niveau micro économique qui caractérise les initiatives d'économie solidaire actuelles.*

*La réussite de l'économie solidaire dépend, en amont, de la force propulsive que lui fournissent les mouvements sociaux (action communautaire, de femmes, syndical, de jeunes) et les entreprises d'économie sociale et solidaire; en aval, la réussite provient de la perspective que lui procure un projet de société. Cette réussite dépend aussi de notre capacité à évoluer sur la scène internationale. Nous le faisons déjà, mais en rangs dispersés. Donner suite au Québec à la rencontre de Lima :*

- *C'est profiter de notre position stratégique pour favoriser la convergence des différentes composantes de l'économie solidaire ici comme ailleurs, de façon à lui donner plus de force tant au plan économique, comme mode de développement socio-économique, qu'au plan politique, comme enjeu socio-politique ;*
- *c'est affirmer plus fermement la solidarité entre population des sociétés du Nord comme des sociétés du Sud ;*
- *c'est franchir une étape dans la mise en place d'une coordination internationale sans laquelle la solidarité perd son impact global.*

La rencontre de Québec a constitué un pas important dans la construction d'un réseau global en économie sociale et solidaire. Plus de 300 personnes de 37 pays y ont participé. Une décision a été prise de créer une commission de liaison internationale. Cette commission sera composée de six représentants par continent dont le mandat sera :

- La diffusion des débats, des expertises, des savoir-faire des entreprises d'économie sociale et solidaire;
- le développement de relais pour ces expertises et les réseaux qui les portent;
- le support à la mise en réseau d'entreprises et de réseaux d'économie sociale et solidaire;
- l'inventaire des réseaux et le support aux réseaux nationaux;
- la contribution à la lutte idéologique en faveur de l'économie sociale et solidaire, en particulier par la présence de l'économie sociale et solidaire dans des forums internationaux;

- et, dans le prolongement des rencontres de Lima et de Québec, la préparation de la 3<sup>e</sup> Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité qui aura lieu à Dakar en 2005.

## **Bilan et perspectives pour l'avenir**

Bien que le mouvement de l'économie sociale et solidaire, dans sa forme nouvelle, soit fort récent et encore en processus structuration, les acteurs et actrices de ce mouvement sont très positifs et déterminés. Les raisons sont simples : D'une part, l'ambiance des dernières décennies qui a été caractérisée par le triomphalisme du modèle néo-libéral est secouée par une série d'événements : Le scandale d'Enron, la crise argentine, les statistiques démontrant clairement les écarts grandissants entre les pays riches et les pays pauvres, entre les riches et les pauvres au sein d'un même pays, etc. D'autre part, les initiatives des acteurs et actrices de l'économie sociale et solidaire sont de plus en plus nombreuses et acquièrent plus de visibilité. Grâce aux technologies de l'information et de communication et aux rencontres internationales comme Porto Alegre, les réseaux internationaux se construisent et renforcent la capacité d'action de chacun au sein de son propre pays.

En somme, quel bilan doit-on faire de la contribution du mouvement de l'économie sociale solidaire au développement de la citoyenneté, au renouvellement de la démocratie et plus globalement à la construction d'une autre mondialisation ?

Le bilan doit se faire à plusieurs niveaux, car les initiatives de l'économie sociale et solidaire ont des fonctions multiples dans le mouvement pour une autre mondialisation. Très concrètement, elles permettent à des hommes et à des femmes, à des collectivités entières, de se développer et de répondre à leurs propres besoins en y intégrant les valeurs de solidarité et de justice sociale qui leur sont propres. Les nouveaux services créés, les nouveaux emplois, les nouvelles formes d'organisation et de réseautage offrent déjà des réponses à des besoins criants exprimés par les individus, des groupes et des collectivités. En soi, devant l'omniprésence d'une économie libérale sans âme, il s'agit d'un exploit.

Mais les réalisations de l'économie sociale et solidaire dépassent la réponse immédiate aux besoins. Elles permettent en même temps aux acteurs, actrices et témoins de prendre acte, collectivement, de la possibilité de faire de l'économie autrement. Elles aident ainsi à briser le fatalisme auquel l'idéologie néo-libérale nous confronte en prétendant être le seul mode de développement. Les pratiques de l'économie sociale et solidaire permettent de confronter, concrètement, en connaissance de cause, des stratégies basées uniquement sur la « financiarisation » de l'économie et donnent confiance aux individus, aux groupes et aux mouvements dans leur capacité d'entreprendre collectivement. Elles permettent ainsi, au sein de ces groupes et de ces mouvements, d'imaginer d'autres stratégies plus larges, plus complètes, pour développer une économie mondiale qui est à la fois globale et solidaire.

C'est ainsi que l'économie sociale et solidaire vient ajouter un volet essentiel au mouvement politique pour une autre mondialisation. Car la construction d'une autre

mondialisation ne peut pas être qu'un acte politique. Elle doit se baser sur une vision politique, sociale, économique et culturelle ; elle doit respecter la diversité des réalités et en même temps refléter notre base commune, celle de la solidarité. De la même manière que la société civile manifeste et exige une reconnaissance politique dans toute discussion sur des échanges commerciaux et sur des accords entre les nations, les acteurs et actrices de l'économie sociale et solidaire commencent à exiger de plus en plus une reconnaissance économique, une place importante et reconnue dans la vie économique sur le plan local, national, et bientôt, international.

Au sein du mouvement, les gens sont évidemment conscients des défis qui les attendent. Même dans les pays dits les plus « progressistes » de la planète, la possibilité de construire une économie plurielle, basée sur des valeurs de justice sociale et de développement durable, est encore considérée par la majorité soit comme un rêve irréalisable, soit comme un projet dépassé et démodé.

Les défis pour y arriver sont énormes, mais déjà certaines pistes d'action sont identifiées et partagées.

La première piste est celle d'un vaste travail de reconnaissance de l'existence et du droit d'initiative de l'économie sociale et solidaire. Car la force de cette réalité – celle d'une multitude d'initiatives diverses, enracinées localement – est aussi une faiblesse quand il s'agit de la reconnaissance. A titre d'exemple, le réseau des Centres de la petite enfance, avec ses 22 000 employés-es, constitue un des plus gros employeurs non gouvernementaux au Québec et pourtant, qui le reconnaît comme tel ? L'économie sociale et solidaire ne représente pas des multinationales dont la présence domine les médias et les lobby politiques. Ces entreprises ne sont pas cotées en bourse et sont donc absentes des pages économiques. Elles ne promettent pas non plus de gros rendements à des actionnaires obsédés par la maximisation des profits. La recherche de reconnaissance de l'économie sociale et solidaire doit se poursuivre autrement, par des actions de visibilité auprès des communautés, par la construction de réseaux nationaux et internationaux pour faire connaître les actions et les options, par un débat ouvert et large sur l'importance d'une économie sociale et solidaire au sein d'une économie plurielle.

La deuxième piste d'action est celle de répondre aux défis de développement d'une manière encore plus forte et soutenue afin de renforcer la capacité des collectivités de faire de l'économie solidairement. Comme dans tout développement économique, les acteurs et actrices de l'économie sociale et solidaire ont besoin d'accès à du capital, d'accès à la formation, d'accès à des marchés et à des outils de recherche et développement. Des stratégies diverses pour y arriver se déploient de manière différente dans divers pays. Il est aussi reconnu qu'il va falloir, durant les prochaines années, se mettre en mode accéléré. L'économie sociale et solidaire ne peut pas se contenter de rester toujours sur les marges, exclusivement dans des initiatives de petites tailles, sans trop de lien l'une avec l'autre. Il ne faudrait pas que ces mouvements aient peur de ratisser large, de réclamer des moyens costauds et de l'accès à du capital considérable tout en restant solidaire. Il ne faudrait pas non plus qu'ils se contentent de prendre l'espace économique dont les autres ne veulent pas ; le mouvement va devoir apprendre à

confronter parfois le privé sur son propre terrain et convaincre les gouvernements et les populations de faire le choix de l'économie sociale et solidaire.

Gagner la reconnaissance et l'accès à des outils de développement ne se fera pas facilement. Pour y arriver, il est reconnu de plus en plus largement qu'il faut renforcer les réseaux nationaux et surtout créer des réseaux de plus en plus forts sur le plan international. Et ces réseaux ne peuvent pas se limiter à des acteurs et actrices de l'économie sociale et solidaire. Un des défis les plus urgents est d'assurer une meilleure compréhension de l'importance de l'économie sociale et solidaire auprès de l'ensemble des forces en mouvement pour une autre mondialisation. Le mouvement de l'économie sociale et solidaire doit s'appuyer davantage sur des mouvements sociaux qui portent des valeurs de solidarité et d'équité. Pour ce faire, il est nécessaire d'identifier clairement la complémentarité des actions et la nécessité d'une plus grande complicité dans les stratégies. La présence de l'économie sociale et solidaire au Forum social mondial constitue dans ce sens un pas important vers cet objectif.

Il reste, bien sûr, encore beaucoup de travail à faire afin d'approfondir les réflexions communes sur des questions fondamentales tels que le rôle des États-nations, le Marché, les rapports entre le Sud et le Nord, les rapports hommes-femmes et le respect de la diversité. Ces questions sont de plus en plus à l'ordre de jour des rencontres, colloques, recherches et débats. Il s'agit d'un signe de santé d'un mouvement en plein essor.